



# CHARTRE DE PERMANENCE

## Les règles de Vie

- En début de demi-journée ou après les récréations, je suis à l'heure devant la ligne blanche.
- Je m'installe rapidement et en silence. Si l'assistante d'éducation me demande de changer de place, c'est pour éviter de me punir et pour me donner une seconde chance.
- Je sors immédiatement mes affaires pour travailler. Je pose mon sac au sol, je ne le jette pas.
- Tu seras muni de toutes tes affaires dont tu as besoin, aucun retour en classe ne sera admis.
- Je ne parle pas, je ne me retourne pas, je me tiens assis correctement : par exemple, je ne m'adosse pas au mur, je ne m'allonge pas sur la table, je ne m'assois pas sur ma chaise....
- Pour demander un renseignement, je me rends au bureau silencieusement ou je lève la main et j'attends l'autorisation de l'assistante d'éducation pour prendre la parole.
- Aucun déplacement ni sortie entre élèves n'est permis, (excepté CDI, besoin de dictionnaires, livres et magazines).
- Lorsque je suis à jour dans mes devoirs et révisions, je m'occupe en lisant un livre. Je ne reste pas sans rien faire, je n'importune pas mes camarades.
- Je suis responsable de la propreté de ma place. Je n'écris pas sur la table ou sur le mur, je jette mes saletés à la poubelle en sortant et je range ma chaise contre la table. Si nécessaire, les élèves remettront la salle en état de propreté.
- Si les élèves sont calmes et peu nombreux :
  - je peux demander à travailler au fond de la salle avec un camarade (par exemple pour un exposé).
  - **L'assistante d'éducation peut me donner des explications pour les devoirs que je ne comprends pas.**